



Appel à communication

Colloque international Premières journées de l'économie de la santé et de la protection sociale

Tunis, 16 et 17 décembre 2015

Dans le cadre de ses activités de recherches scientifiques appliquées, le Laboratoire Recherche en Macroéconomie, Conjoncture et Méthodes Appliquées de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis (MaCMA-ISG) organise à Tunis, le 16 et 17 décembre 2015, son premier colloque international sur la **Couverture Médicale Universelle: Exigences sociales et contraintes financières**, en collaboration avec (1) l'Unité de Recherche en Economie Appliquée de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, (2) l'Association Tunisienne des Etudes Scientifiques sur la Population, la Migration et la Santé (APPOMIS), Tunisie et (3) le Réseau Equité, Santé et Développement (RESA), France.

1. Contexte

Comme il est difficile pour l'individu à lui seul, de pouvoir se prendre en charge dans l'ensemble des risques maladies, les sociétés humaines se sont organisées chacune à sa manière, pour se défendre collectivement contre une partie ou la quasi-totalité de ces risques.

En Tunisie, la couverture des dépenses de santé s'étend aujourd'hui à la quasi-totalité de la population. Elle s'opère selon des modalités variables liées d'une part, aux régimes de sécurité sociale (SS) et d'autre part, au système d'assistance publique (Assistance Médicale Gratuite: AMG). En outre, des systèmes contractuels (assurance-groupe) et mutualistes se sont développés pour pallier aux insuffisances des systèmes de sécurité sociale (SS) relatifs à la couverture contre le risque maladie et aux défaillances du système de prestation de soin.

Depuis 2005, l'assurance maladie de tous les régimes de la sécurité est gérée par un organisme unique, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Dans ce cadre, les dépenses de soins des assurés sociaux (affiliés et leurs ayants droit), dans le secteur public et /ou privé, sont prises en charge en partie ou en totalité par la CNAM, selon le régime d'affiliation à la SS et le choix de la filière de prise en charge. Dans le cadre de l'AMG, les populations pauvres et vulnérables ne peuvent accéder qu'aux prestations de soin fournies par le réseau de santé du Ministère de la Santé.

En Tunisie, actuellement, on assiste à une situation où les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages considèrent avoir atteint la limite de leur capacité de payer pour les services de santé. Cependant, les besoins ne cessent de s'accroître et les demandes de services se font de plus en plus pressantes de sorte que les formations sanitaires publiques se trouvent dans une situation qui peut sembler insoluble. En outre, le déficit de la CNAM qui ne cesse de croître, commence à être inquiétant.

Ce colloque a pour objectif principal d'approfondir la réflexion sur la protection de la population contre le risque maladie, dans un souci d'équité et d'efficacité, afin de trouver un «modèle» de couverture médicale universelle (CMU), approprié à la Tunisie et/ou aux pays de la région MENA qui s'inspire des expériences internationales.

2. Axes du colloque

Les universitaires, les chercheurs, les experts et les professionnels sont invités à soumettre les résumés de leurs articles portant sur un sujet énuméré dans les thèmes du colloque. Il est souhaitable de mettre l'accent sur des expériences de mise en œuvre des réformes des systèmes de santé, de l'assurance médicale obligatoire et des régimes de la protection contre le risque maladie relatif à la population non éligible à l'assurance sociale. Les axes proposés :

- Défis de la couverture médicale universelle (CMU)
- Approches et modalités de la CMU
- Rôle de l'Etat et de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de la CMU
- Privé/public: complémentarité et/ou compétitivité en matière de prestations de soin
- Problématiques relatives' aux médicaments
- Transition démographique et transition épidémiologique
- Offre de services de soin: production, coûts, qualité, efficacité et équité
- Gouvernance et gestion des risques hospitaliers
- Emploi et CMU

3. Langues du colloque

- Les papiers peuvent être rédigés en français ou en anglais.
- Les présentations et vidéo projection (PowerPoint) sont à rédiger en français et /ou en anglais.
- Les présentations orales et les discussions se déroulent en français et/ou en anglais.

4. Programme des journées

- Conférences plénières
- Sessions parallèles thématiques
- Le programme détaillé du colloque sera communiqué à partir du **23 novembre 2015**.

5. Comité scientifique:

Président: Pr Abdelaziz GHABRI, ISG - Université de Tunis

Vice-président: Pr Younes BOUJELBANE, FSEG - Université de Sfax

Membres :

Dr Abu-Zaineh Mohammad, SESSTIM (UMR 912)- Université d'Aix-Marseille
Pr Ayadi Mohamed, ISG - Université de Tunis
Dr Audibert Martine, CERDI- CNRS - Université d'Auvergne
Pr Baccouche Rafik, FSEGT- Université de Tunis- El Manar
Pr Ben Hammouda Ahmed, ISG - Université de Tunis
Pr Ben Maatoug Abderrazzak , ISG - Université de Tunis
Pr Ben Said Lamjed, ISG - Université de Tunis
Pr Bouzaiene Lotfi, IHEC- Université de Carthage
Pr Chaher Mehrez , ISG - Université de Tunis
Pr Chebbi Housemeddine, ESSEC- Université de Tunis
Pr Dhifallah Said Miloud, FSEGS - Université de Sfax
Pr Ellouedi Mohamed, ISG - Université de Tunis
Pr Gattoufi Said, ISG - Université de Tunis
Pr Fehri Hammadi, IHEC- Université de Carthage
Pr Halara Slaheddine, ISG - Université de Tunis
Dr Hammas Mohamed Ali, ISG - Université de Tunis
Pr Jilani Faouzi, FSEGT - Université de Tunis- El Manar
Pr Kassab Maher, ESC - Université de Mannouba
Pr Kassr Hassen, FSHST - Université de Tunis
Dr Kriaa Mohamed, ISG - Université de Tunis
Dr Loukil Faten, ISG - Université de Tunis
Dr Mabrouki Mohamed, ISAE -Université de Gafsa
Dr Mehri Nejib, ISG - Université de Tunis
Pr Mouley Samy, ESSEC - Université de Tunis
Pr Mtiraoui Ali, Faculté de médecine de Sousse - Université de Sousse
Pr Noura-Ferchichi Kaouther, ISG - Université de Tunis
Pr Omri Abdelwahed, ISG - Université de Tunis
Pr Rajhi Mohamed Tahar, FSEGT- Université de Tunis El Manar
Pr Sidhom Hammadi, INTES -Université de Carthage
Pr Soltani Mohamed, Faculté de Médecine de Monastir - Université de Monastir
Pr Ventelou Bruno, SESSTIM (UMR 912) ; Université d'Aix-Marseille

6. Comité d'organisation:

Présidente : Dr Lakhoua Cherifa, IHEC-Université de Carthage

Vice-présidente : Ben Othmane Raoudha, FSHST- Université de Tunis

Membres :

Bousmah Marwân-al-Qays , SESSTIM (UMR 912) ; Université d'Aix-Marseille
Harrathi Taliaa, ISG - Université de Tunis
Jouini Ines, ISG - Université - Tunis
Khadhraoui Wafa, ISG-Université de Tunis
Dr khouja Imen, ISG-Université de Tunis
Maddouri Asma, ISG, Université de Tunis
Nefzi Nourhen, ISG - Université de Tunis
Selmi Tarek, IHEC - Université de Sfax
Dr Woode Maame Esi, SESSTIM (UMR 912) ; Université d'Aix-Marseille
Zorgui Meryem, ISG-Université de Tunis

7. Modalités de soumission:

- La proposition (résumé) de l'article et l'article lui-même doivent être soumis en fichier Word en français ou en anglais (présentation incluse).
- Le résumé de 300 mots minimum et ne dépassant pas 500 mots, doit porter nom(s), prénom(s), affiliations scientifiques et institutionnelles, adresse postale et e-mail du ou de (s) auteur (s), ainsi que le nom de la personne présentant l'article. Il doit donner des indications sur la problématique, la méthodologie, les résultats escomptés de la recherche ainsi qu'une bibliographie.
- Le résumé doit respecter la police Times New Roman, 12 pts, interligne simple. Les marges du texte sont de 25 mm de chaque côté.
- Les propositions sont à envoyer à Aziz.Ghabri@isg.rnu.tn et en copie à :
 - younes.boujelbene@gmail.com
 - LR.Macma@isg.rnu.tn
 - mohammad.abu-zaineh@inserm.fr

8. Calendrier

- Les propositions (résumés) doivent être soumises au plus tard le **16 novembre 2015** pour être incluses dans les actes du colloque – Le livre des résumés – après avoir été acceptées.
- L'avis d'acceptation de la proposition parviendra à l'auteur au plus tard le **23 novembre 2015**, avec l'invitation pour la préparation et la présentation de l'article au colloque.
- Les articles présentés au colloque feront l'objet d'une sélection pour publication dans les **actes du colloque** au cours du **premier semestre 2016**.

9. Partenaires

